



Bulletin d'inscription – Relais VTT 3h La Cassière – 4
Novembre 2017

REGLEMENT DE LA COURSE

Bulletin à envoyer avec le chèque de règlement avant le 21/10/2017 à cette adresse :

Auberge Entre Lacs et Volcans
6 Rue Roland Brousse 63970 La Cassière

Nom d'équipe :

Coureur 1 : Nom..... Prénom.....Age :.....

Coureur 2 : Nom..... Prénom.....Age :.....

Adresse postale :

Adresse Mail :

Je joins à ce bulletin d'inscription un chèque de€ à l'ordre de XC63 comptant pour l'inscription de l'équipe à la course (2*15€) ainsi que Repas pour des personnes nous accompagnant (10€).

Votre inscription vous sera confirmée par mail avant la course.

Suivez les dernières informations sur l'événement Facebook

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-dessous.



1- Inscription et règlement

L'inscription se fait par le bulletin ci-joint qui doit être retourné à l'adresse indiquée avant le 21/10/2017. Le chèque de règlement ne sera pas encaissé avant la manifestation et vous sera retourné en cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison. Le chèque sera encaissé en cas de non présentation injustifiée le jour de la manifestation. Le nombre de participant est limité à 60 soit 30 équipes. Inscription possible pour les personnes nées avant 2000, inclus. Pour retirer votre inscription, vous devrez impérativement présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT ou alors une licence FFC de l'année en cours.

2- Course et prestations

La course à lieu autour du lac de La Cassière au départ de l'auberge Entre lacs et Volcans 6 rue Roland brousse 63970 Aydat. Elle se déroule sur un parcours de 2.64km à parcourir X fois sur une durée de 3h, entre 18h et 21h. L'équipe qui aura parcouru la plus grande distance gagnera l'épreuve. Le parcours sera ouvert pour reconnaissance diurne à partir de 17h. Chaque équipe est libre de sa stratégie de course sur les prises de relais. Les relais seront pris dans la zone de départ et nul part ailleurs. Un classement homme, un classement femme et un classement mixte seront effectués. A l'issue de la course, un repas et un concert vous seront proposés (compris dans le tarif de l'inscription). Il est possible de réserver uniquement le repas pour les accompagnants (10€).

3- Matériel obligatoire

Un contrôle du matériel obligatoire sera effectué avant le départ de la course. Un manquement sera sanctionné par une disqualification ou une interdiction de prendre le départ. Matériel obligatoire : Casque avec sangle jugulaire, lampe frontale ou au guidon de couleur blanche ou jaune, lampe arrière de couleur rouge fixée sur le coureur ou sur le vélo, un gilet fluorescent sur le coureur par-dessus tout vêtement ou sac. Chaque coureur devra disposer d'un vélo. Déguisements autorisés dans le respect des consignes de sécurité.

4- Divers

La course est une organisation de l'association XC63 située 99 Route d'Aubière 63110 Beaumont. www.xc63.fr